

# Journée du droit pénal économique 2019

---

07 juin 2019 (Fribourg, journée entière)

---

- Séminaire organisé conjointement par la Chaire de droit pénal et procédure pénale de l'Université de Fribourg, l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) et EXPERT Suisse SA.

Séminaire récurrent  
avec mises à jour

**UNI  
FR**  
UNIVERSITÉ DE FRIBOURG  
UNIVERSITÄT FREIBURG

ilce - institut de lutte contre  
la criminalité économique  
l'haec - haute école de gestion

**arc**



**EXPERT  
SUISSE**

Audit  
Fiscalité  
Fiduciaire

Public visé

Toutes les personnes concernées par le droit pénal économique, dans ses aspects de droit matériel et de procédure, en particulier les avocats, juristes, membres des autorités pénales, policiers, scientifiques, directeurs financiers, fiscalistes, intermédiaires financiers, auditeurs, responsables du service comptable, responsables «compliance», ainsi que tous les acteurs impliqués dans la prévention et la détection des fraudes.

Contexte et objectif

Le droit pénal économique est en constante évolution. Il vise à réprimer des comportements très variés. Cette année, les sujets suivants seront traités:

- responsabilité pénale de l'entreprise,
- corruption,
- droit pénal fiscal (TVA),
- fraudes dans les marchés publics,
- droit pénal boursier,
- blanchiment d'argent et
- criminalité informatique.

L'objectif de ce séminaire d'une journée est de permettre, aussi bien aux académiciens qu'aux praticiens, d'obtenir des informations pointues sur ces thématiques actuelles, dans une perspective non seulement juridique, mais également pluridisciplinaire.

Responsable du séminaire

**Prof. Bertrand Perrin**, Chaire de droit pénal et de procédure pénale, Université de Fribourg

Conférenciers

**Louise Bonadio**, avocate, KBB Étude d'avocats, Genève, chargée de cours à l'ILCE, Neuchâtel

**Bastian Gossin**, analyste stratégique, Office fédéral de la police, Berne

**Mariame Krauer-Diaby**, professeure chargée d'enseignement HES, Haute école de gestion Arc et ILCE, Neuchâtel

**Yves Nicolet**, procureur fédéral, Lausanne

**Gaël Schaffter**, chef suppléant du Service pénal de la TVA, Administration fédérale des contributions, Berne

**Ivan Tchotourian**, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval, Québec

**Olivier Thormann**, juge à la Cour d'appel fédérale, Bellinzzone, chargé de cours à l'Université de Fribourg

**Ludovic Tirelli**, avocat, Étude Freymond, Tschumy & Associés, Lausanne, chargé de cours à l'ILCE, Neuchâtel

Informations

Martin Schneider,  
martin.schneider@unifr.ch;  
Téléphone 026 300 80 82

Date

07.06.2019 journée entière

Lieu

Université de Fribourg  
Site de Pérolles II, Auditoire A140  
Bd de Pérolles  
1700 Fribourg  
www.unifr.ch

Prix du séminaire

CHF 390.- non-membre  
CHF 350.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse et les personnes diplômées de l'ILCE

Prix spécial, sur demande, pour les étudiants de l'Université de Fribourg et des autres hautes écoles (veuillez vous adresser à Martin Schneider: voir ci-dessous)

L'organisation scientifique de ce séminaire est assumée par le Département de droit pénal de l'Université de Fribourg et l'ILCE. Par conséquent les prix généralement pratiqués dans le monde académique s'appliquent.

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

# Information/Administration

- ☐ Non-membre
- ☐ Membre ASAI
- ☐ Collaborateur spécialisé ou expert  
membre individuel d'EXPERTsuisse

Journée du droit pénal économique 2019

☐ 07 juin 2019 (Fribourg, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société

Rue

Complément sur la société

NPA/Ville

Rue

Téléphone privé

NPA/Ville

☐ Facture à l'adresse privée

☐ Facture à l'adresse professionnelle

☐ Correspondance à l'adresse privée

☐ Correspondance à l'adresse professionnelle

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

☐ Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:  
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59  
ou via notre site internet [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch)

**Convention**  
Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch). En particulier:

**Inscription – conditions générales**  
Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

**Délai d'inscription/Annulation:**  
**Un mois avant la date du séminaire**

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

**Annulation et implication au niveau des frais**  
En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'inscription: sans frais  
**Annulation** après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–  
**Annulation** une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

**Directives concernant la formation continue**  
La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.